

Lycées : la bataille de l'économie

JEAN-FRANÇOIS POLO

Les courants libéraux dénoncent l'image négative de l'entreprise que transmet l'enseignement de l'économie au lycée. Les professeurs réfutent ces critiques au nom de leur liberté pédagogique. Le groupe de travail nommé par Xavier Darcos va chercher à rapprocher les points de vue en formulant des propositions sur les programmes et les manuels.

Un des psychodrames du débat pédagogique français va-t-il enfin trouver un terme ? Depuis longtemps, deux camps s'opposent avec virulence à propos de l'apprentissage des sciences économiques et sociales (SES) au lycée. D'un côté, des enseignants attachés mordicus aux programmes élaborés par leurs pairs et réticents à toute idée de préparer leurs élèves à devenir des acteurs de la société marchande. De l'autre, des défenseurs de l'univers entrepreneurial qui dénoncent l'ignorance dont font preuve les professeurs vis-à-vis des réalités du monde du travail et stigmatisent le supposé « gauchisme » des manuels.

Entre les deux bords, le ton est volontiers aux injectives. « Les jeunes n'entendent parler de l'entreprise qu'à travers le taux de chômage ou l'exploitation de l'homme par l'homme. Les notions de client et de service sont totalement absentes », s'insurge Sophie de Menton, la présidente du mouvement patronal Ethic. « Le contenu des cours reflète des visions dépassées. Il véhicule une approche très industrielle de l'économie, qui prend peu en compte la tertiarisation. Aux yeux des professeurs, l'école sert à acquérir des compétences, pas à rendre les gens employables. Résultat, les jeunes arrivent sur le marché du travail avec un sentiment de défiance plus fort encore que dans les années 1980 », regrette pour sa part Thibault Lanxade, président de Positive Entreprise, dont une étude estime que les programmes scolaires « donnent une image pessimiste, incomplète, réductrice et idéologiquement orientée » du monde professionnel. Face aux attaques, les 5.000 enseignants mis en cause ne restent pas de marbre. L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses), forte de 700 membres, estime que les critiques expriment une vision « partielle et biaisée ». Selon elle en effet, « l'objectif de l'enseignement n'est pas de promouvoir la conception de tel

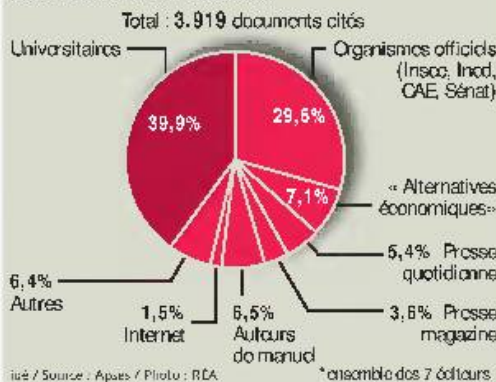
ou tel acteur de la vie économique mais de fournir aux élèves des connaissances scientifiques et des méthodes de travail rigoureuses ».

« Discipline indisciplinée »

Pour tenter d'apaiser la querelle, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, a chargé une commission, présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, de formuler des propositions. Prévue initialement début mai, la remise du rapport a été repoussée de plusieurs semaines. La tâche n'est, il est vrai, pas aisée. La guérilla dure depuis l'instauration de la filière économique par le plan Fouchet en 1965. « Beaucoup des premiers professeurs de sciences économiques et sociales, souvent ex-enseignants en histoire-géographie, étaient des militants de la "pédagogie active", décalés par rapport au reste du système éducatif. La matière constitue en outre par elle-même une "discipline indisciplinée". Son objet n'est pas à proprement parler l'économie, mais l'étude des problèmes de société à travers l'économie, la

Les sources citées par les manuels d'économie

Manuels de terminale*, édition 2007



sociologie, l'histoire, la psychologie... avec pour objectif de fournir un bagage de culture générale et d'esprit critique. Du fait de ce caractère atypique, elle a été remise en cause tôt et régulièrement», analyse Jean Etienne, inspecteur général en charge des SES au ministère et membre de la commission Guesnerie.

Le temps passant, les angles se sont certes quelque peu arrondis. La discipline s'est professionnalisée. Les enseignants sont désormais des spécialistes recrutés via un Capes ou une agrégation spécifiques. La matière, même si elle n'est plus obligatoire pour tous comme ce fut un moment le cas (de 1981 à 1992), s'est installée dans le paysage pédagogique. Elle est une option très demandée en seconde, où près de la moitié des lycéens la choisissent, et constitue ensuite un plat de résistance copieux – cinq heures de cours au minimum par semaine – pour ceux qui s'engagent dans la série SES en première et terminale. Une orientation de plus en plus recherchée, qui attire 30 % des élèves. Du côté des professeurs, l'air du temps est aussi à davantage d'ouverture. Dans un monde où les idéologies pèsent moins, la nouvelle génération se montre plus pragmatique, y compris dans sa vision de l'univers du travail. « Beaucoup d'élèves nous arrivent avec une image négative de l'entreprise, liée aux difficultés d'emploi et aux délocalisations. Nous les amenons à réfléchir en leur proposant des analyses plurielles sur ces questions », observe Marjorie Galy, la secrétaire générale de l'Apses. Des passerelles ont, par ailleurs, été jetées entre l'univers de l'éducation nationale et les entreprises. Ethic a lancé l'opération « Entrepreneurs tous dans les écoles » en envoyant ses membres raconter leur expé-

rience dans des classes, tandis que l'Institut de l'entreprise multiplie les initiatives de formation en direction des professeurs (lire ci-dessous).

« Pas idéologues mais pédagogues »

Cette décripation demeure toutefois fragile. Il suffit de quelques déclarations sans nuances de la part d'un politique pour que les plaies se rouvrent. Ainsi, fin 2007, quand Michel Rocard déclara voir dans l'enseignement de l'économie une « catastrophe ambulante (...) responsable du blocage du dialogue social dans notre pays », tandis que Xavier Darcos s'inquiétait, lui, des « débouchés incertains de la série ES ». Sur la défensive, les professeurs répliquent en rappelant leur revendication d'une place accrue pour leur discipline. « Nous voulons que les SES redeviennent obligatoires pour tous en seconde et souhaitons la mise en place d'une initiation à l'économie dès le collège, des demandes que le ministère rejette pour des raisons financières aussi bien que de surcharge des horaires », souligne Sylvain David, le président de l'Aspes. Les enseignants se déclarent par ailleurs attachés aux actuels programmes, à même, selon eux, de prendre en compte les réalités du monde contemporain, comme en témoigne le traitement de thèmes tels que la flexibilité du travail ou la mondialisation.

Mais leur combativité se focalise sur la question des manuels, cibles privilégiées, ces temps derniers, des détracteurs du système. « Les critiques se fondent sur des extraits de documents sortis de leur contexte. Or, en sciences économiques et sociales, les questions traitées n'admettent pas une réponse unique mais des analyses parfois contradictoires (...). En sélectionnant des extraits des manuels, il serait donc tout aussi facile de démontrer un biais "libéral" qu'un biais social-démocrate ou "altermondialiste", s'insurgeait, en février, un collectif d'une

soixantaine de professeurs dans une lettre ouverte publiée par « Les Echos ». « Nous sommes montés au créneau car nous nous sentions remis en question dans notre travail et notre honnêteté. Nous ne sommes pas des idéologues, mais des pédagogues. Notre rôle est de présenter une vision neutre, avec des objectifs de savoir mais aussi de méthode », justifie un des signataires, Rémi Jeannin, en poste à Morangis et qui a dirigé la rédaction d'un récent ouvrage de terminale chez Hachette. Non sans rappeler que les livres de SES ne sont de toute façon que des supports de cours parmi d'autres et que chaque enseignant demeure libre d'utiliser en parallèle toute autre source.

Faire bouger les lignes

La question des programmes et celle des manuels sont au cœur des réflexions de la commission Guesnerie. « Le ministre veut dédramatiser le dossier et mettre fin aux polémiques, en identifiant des propositions concrètes pour faire bouger les lignes », plaide-t-on Rue de Grenelle. Composé en majorité d'universitaires, le groupe de travail devrait par ailleurs être sensible à la nécessité d'une meilleure harmonisation entre le contenu des cours de SES et l'approche de l'économie et de la gestion développée ensuite dans l'enseignement supérieur. Quoi qu'il en soit, aucune mesure n'entrera en vigueur avant au plus tôt la rentrée 2009. Et les dispositions adoptées ne seront pas de nature législative, une sage précaution en ces temps où il en faut peu pour faire descendre les lycéens dans la rue.

L'Institut de l'entreprise a jeté des ponts vers les professeurs

Rapprochement. L'Institut de l'entreprise et ses adhérents, 115 grandes sociétés, travaillent activement au rapprochement entre enseignants en économie et secteur privé. « Nous refusons les polémiques stériles et admettons que l'image de l'entreprise demeure du domaine de l'opinion. Le vrai problème est que les manuels sont loin de l'entreprise réelle. Ils la présentent de manière désincarnée, comme un simple agent de la comptabilité nationale. L'absence de notions de gestion et de comptabilité est gênante pour aborder des thèmes comme les cotisations sociales, l'investissement ou les plans sociaux. Nous avons voulu corriger ces manques par une action de long terme auprès des professeurs, dans une optique de service », explique Jean-Pierre Boisvion, qui a piloté en tant que délégué général les initiatives prises par l'Institut. Celui-ci a ainsi élaboré et mis en ligne un manuel d'économie de terminale, baptisé Melchior. L'objectif est en particulier d'apporter aux enseignants des matériaux concrets et des études de cas, pour les

aider à construire leurs cours. « Plus des deux tiers des professeurs se connectent régulièrement au site », se félicite Jean-Pierre Boisvion. Autre innovation : un système de stages grâce auquel, chaque année, une cinquantaine d'enseignants passent deux mois dans une entreprise. Ils n'y occupent pas de poste de travail, mais en découvrent les diverses fonctions à travers entretiens et visites de sites. Ils sont payés par le ministère, tandis que l'Institut finance leur transport et leur hébergement. Troisième grande occasion de rencontre : l'université d'été qui se tient à Paris pendant deux jours fin août dans les murs du prestigieux lycée Louis-le-Grand. Elle réunit 250 professeurs et une centaine de cadres et dirigeants sur des thèmes tels que la mondialisation, la finance ou l'Europe, avec, ici aussi, un accent mis sur la présentation de cas pratiques. Autant d'initiatives critiquées par les syndicats et l'Association des professeurs lors de leur instauration mais désormais solidement installées.

Manuels : sept éditeurs, et la liberté de choix à chaque lycée

– Pour l'année scolaire en cours, **225.200 élèves** ont choisi l'option SES en seconde. Ils sont **96.990** à être inscrits en série SES en première, et **100.915** en terminale.

– **Sept éditeurs** se partagent le marché des manuels de SES : Bordas, Bréal, Hachette, Hatier, La Découverte, Magnard, Nathan.

– Les ouvrages sont **renouvelés tous les trois ou quatre ans** par les éditeurs, un rythme plus rapide que dans les autres matières, en raison de l'obsolescence des données statistiques.

– Les livres de SES représentent des **tirages limités** (5.000 à 40.000 exemplaires selon l'éditeur et la classe) en comparaison des manuels d'autres matières qui sont, comme l'anglais ou l'histoire, suivies par une plus large proportion des élèves.

– Chaque ouvrage est réalisé par un **dizaine de professeurs** qui se partagent les chapitres, sous la coordination d'un directeur de collection. Ils perçoivent 5 % à 10 % du montant des ventes, soit quelque 400 à 1.000 euros chacun.

– Le manuel utilisé dans un lycée est **choisi par les professeurs** en poste dans ce dernier, en fonction du vœu de la majorité d'entre eux.

– Les programmes sont établis par les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale. En revanche, ceux-ci ne contribuent pas à la rédaction des manuels.

– Le ministère « ne reconnaît ni ne soutient » aucun manuel.